

## Conseil d'administration

du 15/02/2005

### II-Questions budgétaires et financières

#### 6 - Inventaire du réseau hydraulique et petits ouvrages dans les marais de Vilaine

##### Demande de subvention à l'Agence de l'Eau

Suivant en cela l'avis constant de notre établissement, et les préconisations du SAGE Vilaine, le dernier Comité de Pilotage "Vivre les marais –Natura", a mis en exergue que la restauration du patrimoine hydraulique (douves, buses, vannages...) constituait un enjeu déterminant pour l'avenir des marais de Vilaine. Certaines mesures de gestion qui seront formulées dans le DOCOB devront viser la restauration et l'entretien de ce patrimoine hydraulique, seule condition pour assurer la gestion des niveaux d'eau et le maintien d'une agriculture qui a façonné ces marais.

En premier lieu, pour la préparation du DOCOB au sens strict, des études sont menées pour faire l'inventaire des caractéristiques naturelles et sociales du site. Ces études et l'animation portées par l'IAV, sont intégralement financées par l'État.

En second lieu, pour faire un état des lieux du réseau hydraulique du site, l'IAV a choisi de recruter un technicien en BTS par alternance pour 2 années. Ce travail s'inscrit également dans la perspective de faciliter les démarches locales d'entretien du réseau hydraulique des marais.

Ce technicien travaille étroitement avec la chargée de mission « Opération Vivre les Marais-Natura 2000 » et le technicien de l'IAV en charge de projets de restauration de zones humides.

La mission confiée à ce technicien s'intégrant dans un objectif de restauration du réseau hydraulique, l'Agence de l'Eau pourrait être sollicitée, à hauteur de 30%, pour contribuer au financement de cette dépense (salaires et frais de déplacements).

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- **approuve cette proposition et sollicite le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne**
- **autorise le Président à signer toutes pièces afférentes**

**Pour Extrait Conforme  
LE PRESIDENT**

**Y. MAHE**